



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



**REUNION DU LUNDI 13 DECEMBRE
DE 19H00 A 21H00**

LIEU : MAISON CITOYENNE DES RAMASSIERS

Comité de Quartier PIGEONNIER Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT-E-S :

BRAVARD Richard, CHEVALIER Eric, COUPE Philippe, FAU Jean-Marie, FREZOULS Fabienne, GOUDIN Caroline, GRISEY Christophe, POUGET Grégory, PRIEUR Cécile, RINALDI Lorenzo, SZCZEPANSKI Catherine, TOUZEAU Nicole, VASQUEZ Philippe et LESTEL Michel ancien membre du CQ Pigeonnier.

EXCUSE-E-S :

ALBERT Aline, BARKIYOU Rayane, DE CAZENOVE Elodie, KANAOJIA Ajay Prakash, LE BOURHIS Laetitia, MBA BIYOGHE Augustin, PRAT François, REALLAND André, ROUDEZ Jennifer.

Début de réunion : 19h15.

Après avoir remercié les participantes et les participants pour leur présence à cette première réunion de travail, Monsieur Philippe MIEGEVILLE, correspondant de quartier au Pôle Participation citoyenne et Tiers lieux citoyens, introduit la réunion.

Il propose un tour de table traditionnel pour que chaque personne puisse se présenter à l'assemblée et ainsi œuvrer à une meilleure connaissance.

Monsieur MIEGEVILLE rappelle les différents Temps 1, Temps 2 et Temps 3 participant de l'installation du Comité de quartier.

Il précise l'objectif de la réunion qui est de pouvoir poser des bases de l'organisation interne du Comité de quartier et fixe une limite de temps d'1 heure 30.

Il est rappelé que compte-tenu des contraintes sanitaires actuelles, il est demandé d'être extrêmement attentif au respect des gestes barrières. Le port du masque est obligatoire, du gel hydro alcoolique est mis à disposition ainsi que le matériel nécessaire à la désinfection du mobilier.

L'ordre du jour concerne 5 thématiques partagées :

1. L'actualité du Comité de quartier,
2. Le fonctionnement général propre au Comité de quartier,
3. La présentation par les anciens membres des différents projets menés par ce Comité de quartier,
4. Les moyens de communication pouvant être mis en œuvre,
5. Un retour partagé sur la formation proposée par V2F Conseils.

1 - Actualité du Comité de quartier :

Il est rappelé que ce rendez-vous se déroule au sein de la Maison citoyenne des Ramassiers pour appliquer les distanciations et les gestes barrières liés aux contraintes sanitaires. En effet, l'Agora du Perget ne possède pas une jauge assez importante pour pouvoir respecter ces distanciations et donc accueillir les membres de ce Comité.

Un rapide retour est fait sur le dernier compte rendu concernant le Temps 2 d'installation en date du 16 novembre.

Concernant le concours « Déco de Noël », Monsieur Grégory POUGET fera partie du jury le jeudi 16 décembre prochain.

S'agissant de « L'Appel à Projets Développement Durable 2022 », Monsieur Eric CHEVALIER est positionné pour faire partie de l'assemblée qui analysera les candidatures au regard des critères de sélection énoncés dans la présentation de ce projet citoyen.

2 - Fonctionnement général du Comité de quartier du Pigeonnier :

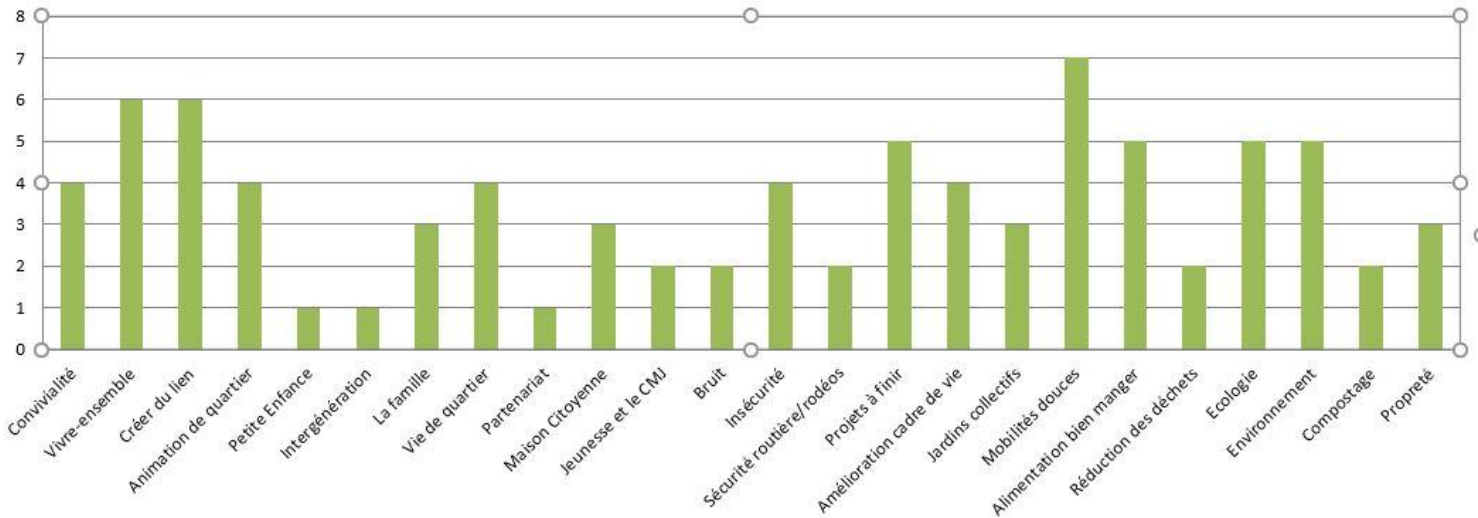
En premier lieu, Monsieur MIEGEVILLE demande, si, après lecture du règlement intérieur des Comités de quartier et de la charte de la Participation citoyenne distribués lors du Temps 1 d'installation, des interrogations persistent ? Les membres présents répondent par la négative. Il est précisé qu'un travail d'appropriation de cette charte est toujours possible.

Concernant les différentes thématiques, il est rappelé que lors du Temps 2 d'installation, une riche collaboration avaient pu faire émerger différentes pistes.

Quatre thématiques généralistes peuvent fusionner ces différentes orientations :

1. Le lien social, la vie des quartiers, le cadre de vie,
2. La tranquillité publique,
3. L'éducation au développement durable,
4. Les projets en cours.

Répartition par nombre de post-it



Il est donc proposé à chacune et chacun, par retour de mail, de se positionner sur une ou plusieurs commissions pour œuvrer par petits groupes sur des thématiques partagées.

Concernant la commission « Les Projets en cours », certaines personnes présentes se sont positionnées, il s'agit de :

- Madame Goudin Caroline,
- Madame Frezouls fabienne,
- Madame Szczepanski Catherine,
- Madame Touzeau Nicole,
- Monsieur Coupe Philippe,
- Monsieur Pouget Grégory,
- Monsieur Vasquez Philippe.

Les membres non encore inscrits peuvent se répartir, par retour de mail, sur ces 5 commissions. Le Pôle Participation citoyenne indiquera, par la suite, la composition consolidée de ces groupes de travail. Les membres de ce Comité de quartier pourront, alors, mettre en place un prévisionnel de réunions en petits comités ou bien en comité complet, pour des retours en grand groupe.

Il est ensuite rappelé les différents types de réunions possibles :

- Autonomes, sans la présence du Pôle Participation citoyenne,
- En présence du collègue « élus » pour mettre en avant certaines demandes, propositions ou diagnostics,
- Ouvertes au public, pour favoriser la démarche du « aller vers »,
- Les plénières, rencontres participatives, proposées par les Comités de quartier,
- Les CVL, bilans incontournables pour évoluer et rendre compte.

Pour chaque cas, un objectif de réunion et un ordre du jour devront être élaboré par les équipes des commissions ou par le comité dans son intégralité, pour que ces moments de partage restent constructifs.

Il convient également de mettre en place un émargement et de désigner un membre-secrétaire (rôle tournant) chargé des prises de notes et de la rédaction du compte-rendu ayant pour objet de résumer les discussions passées, le suivi des actions et des décisions prises au cours de la réunion. Il est rappelé qu'en présence du Pôle Participation citoyenne, l'établissement du compte rendu est pris en charge par le technicien.

Il est rappelé que L'Agora du Perget, anciennement Maison des initiatives citoyennes, est un espace de projets citoyen, mis en place par la Ville de Colomiers en collaboration avec le Comité de quartier du Pigeonnier. C'est une salle qui peut être réservée pour des réunions.

Dans un souci de simplification, il est demandé qu'une ou deux personnes soient référentes et puissent formaliser les réservations de différentes salles, la gestion des clefs ou des codes relatifs aux alarmes, en partenariat avec le Pôle Participation citoyenne.

Cette organisation se traduira par la signature d'une convention passée entre le Comité de quartier et les services concernés de la mairie de Colomiers.

3 - Présentation par Michel LESTEL de différents projets menés par le Comité de quartier du Pigeonnier : Aménagement du lac du Perget, Agora du Perget, Garden party...

Michel LESTEL rappelle l'historique et le calendrier de l'aménagement du Lac du Perget :

- Lors de la plénière de la Garden Party du 2 juillet 2017, proposition du Comité de Quartier de réfléchir à des aménagements possibles du Parc du Perget, tout en conservant son aspect naturel.
- Constitution en décembre 2017 de la Commission « Aménagement du Parc du Perget » avec des membres du Comité de quartier, des habitant-e-s et des riverain-e-s.
- Réflexions de la Commission « Aménagement du Parc du Perget » de décembre 2017 à mars 2018.
- Présentation des conclusions des réflexions de la Commissions en avril 2018 aux services de la mairie : accueil favorable des préconisations avec des réserves sur la faisabilité.
- Lors de la plénière de la Garden Party du 17 juin 2018, accord de Mme le Maire avec des priorités de mise en œuvre : Aire de pique-nique, toilettes publiques, loisirs et jeux pour les enfants, parcours sportif et de santé.
- Novembre 2018 : Validation des décisions par priorité : à court terme (avant été 2018) : mise en place des tables de pique-nique, des toilettes publiques, du rack à vélo, des bornes électriques devant le corps de ferme, de la signalétique et de la cabane à canard. L'aire de jeux pour les enfants est prévu à moyen terme. A plus long terme, le parcours sportif et de santé.
- La 1ère réalisation d'aménagement du Parc du Perget a été la Cabine à lire : à partir d'une ancienne cabine téléphonique récupérée, installée, peinte, elle a été inaugurée en juin 2018 et depuis très utilisée et appréciée.
- Janvier 2019 : réunion sur place avec les services de la mairie sur la faisabilité technique.
- Avril 2019 : suivi de la mise en place des décisions
- Réunion du 7 mai 2019 : décisions d'emplacement des équipements.
- Les premières tables de pique-nique en bois ont été installées en juin 2019.
- 4 tables autour du lac et 2 tables dans la forêt.
- 1 table PMR (pour Personne à Mobilité Réduite) avec un abri et un accès cimenté.
- Autre réalisation : La mise en place d'une cabane sur le lac afin de fournir un abri aux canards. La construction et la mise à l'eau ont été réalisées directement par certains membres du Comité du Pigeonnier. Cette cabane a été inaugurée par Madame le Maire lors de la Garden Party du 23 juin 2019.

Après cette présentation très exhaustive, l'ensemble du Comité de quartier du Pigeonnier est unanime pour dire qu'il faut poursuivre ce projet engagé et travailler sur la mise en place des propositions validées.

4 - Communication :

Dès septembre 2015, avec l'instauration des Comités de quartier, la Direction de la Communication de la Ville met en place une stratégie ayant pour objectif la promotion de la citoyenneté et de la participation des Columérin-e-s à la vie démocratique. Cette stratégie s'est construite dans une démarche partagée avant d'être mise en œuvre. Des temps de concertation ont permis l'établissement d'une « Charte d'utilisation des supports de communication des Comités de quartier » qui a pour objet d'établir de façon générale les règles d'utilisation des supports de communication. Le Service Communication de la Ville est support-technique pour accompagner les comités dans leur expression.

Les principes partagés de la communication au sein des Comités sont :

- Un **principe de cohérence** entre toutes les actions de communication des Comités de quartier et entre toutes les actions de communication d'un même Comité,
- Un **principe de reconnaissance**, car chaque action engagée doit être reconnue comme portée par le Comité de quartier organisateur,
- Un **principe d'équité**, car les outils de communication mis à disposition doivent pouvoir l'être pour chaque comité,
- Un **principe de recherche d'autonomie**,
- Un **principe de transparence**.

Supports écrits :

Un livret d'information pour chaque Comité de quartier présentant les membres et le territoire propre a été créé par le Service Communication de la Ville. Ces livrets sont habillés par une charte graphique permettant l'identification du Comité de quartier.

Un logo est créé pour chaque Comité de quartier.

Une création graphique spécifique pour « 1 évènement majeur par an » par Comité de quartier est réalisé par le Service Communication.

Une expression régulière de l'actualité des Comités de quartier est prévue dans le « Columérin ». La conception est réalisée par le Service Communication garante d'une équité de traitement entre les Comités de quartier. Ces derniers ont la possibilité de faire des propositions de communication via le Pôle Participation Citoyenne.

Chaque Comité dispose aussi :

- D'un kakémono spécifique présentant son territoire, son adresse mail et le slogan,
- D'un comptoir commun,
- D'un barnum, commun à tous les Comités de quartier, identifié « Comité de quartier »,
- De banderoles.

Supports réseaux :

À la demande des Comités de quartier un site internet a été créé. Cette création a été accompagnée d'une formation spécifique.

Pour chaque Comité de quartier, le site internet de la ville de Colomiers propose une adresse générique accessible à toutes et tous. Chaque Comité de quartier dispose donc d'une boîte mail spécifique accessible avec des codes d'accès. Cette boîte représente la porte d'entrée pour les citoyennes et les citoyens souhaitant contacter les membres. Il est donc demandé qu'une ou deux personnes par Comité de quartier procèdent aux mises à jours, et communique sur les événements à venir. Le Pôle Participation Citoyenne a une fonction d'accompagnement et de veille.

Un membre-référent est également requis pour faire vivre la page FACEBOOK des Comités de quartier. Le Pôle Participation Citoyenne n'intervient pas sur ces mises à jour.

Supports physiques – panneaux numériques- :

Chaque mobilier urbain peut recevoir des informations de la Ville et des informations des Comités de quartier correspondant. Pour le Comité de quartier du Pigeonnier, le panneau se situe sur le secteur du lycée Victor Hugo.

Quelle communication mettre en place entre les membres ?

Il est proposé que pour fonctionner et travailler plus efficacement, les membres de chaque commission puissent échanger leur adresse mail. Chaque personne peut donc se positionner et donner son aval ou pas, pour l'utilisation de son adresse personnelle.

5 - Retour sur la formation V2F Conseils :

L'ensemble des membres ayant bénéficié de cette formation est satisfait des sujets traités et de l'animation. Monsieur Miègeville propose l'envoi par mail, à chaque personne, du contenu de cette prestation ainsi qu'une fiche d'évaluation à remplir et à retourner.

Questions diverses :

- Proposition est faite de faire émerger un projet concernant le recyclage des masques sur la commune de Colomiers → Après une recherche rapide voici un exemple de projet régional concret : Les masques recyclés... en fournitures scolaires !

Extrait : « La Ville a passé un contrat avec l'entreprise Plaxtil afin que ces masques soient « collectés, recyclés, et non plus incinérés. Il s'agit d'une start-up en plein développement, qui vient de déployer son procédé dans une poignée de territoires français ».

La mairie détaille : « Plaxtil s'associe à l'ANRH (l'Association pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés) qui assure la collecte, la mise en quarantaine (sept jours) et le délissage (retrait de la barrette métallique) des masques, qui seront ensuite envoyés à Châtelleraut (Vienne) pour y être recyclés. Ils seront décontaminés, broyés puis transformés en kit d'écolier ». À la clé : 1 000 kits, composés d'une règle et d'une équerre ».

D'autres exemples existent sur différentes communes. La commission « L'éducation au développement durable pourra se saisir de ces idées appliquées.



- Question concernant la fibre, petit chemin du Loudet → Voici des éléments de réponse concernant le dépliement de la fibre optique apportés par le service Relation Population de la mairie :
 - Sur le petit chemin du Loudet et Impasse du Loudet Tous les logements du petit chemin du Loudet sont éligibles
 - Pour les logements de l'impasse du Loudet : les 10 et 16 sont éligibles, ceux du N°12 ne le sont pas car nous avons eu un refus de permission de réparation du génie civil pour le motif « chaussée neuve » par Toulouse Métropole.
 - Le 16B est en cours de raccordement.

- Le territoire du Comité du Pigeonnier ne présentant pas de maison citoyenne, et l'Agora du Perget présentant une jauge trop restreinte, il est demandé s'il est possible de se réunir certains soirs dans le club house du club de basket → Concernant cette salle, une demande a été envoyée au club de basket, par mail, le 28/12.

Perspectives :

Une proposition de réunion en grand groupe sera soumise aux membres du comité semaine 5, pour laisser le temps à chacune et chacun de lire ce compte rendu et de se positionner sur les différentes demandes partagées.

Fin de réunion 21h30
